



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17316
28 juin 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 JUI 1985, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINEE AUPRES
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer que les ministres des affaires étrangères des îles Salomon, de Vanuatu et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ont tenu, le 3 juin 1985 à Port Vila (Nouvelle-Calédonie), une réunion avec le porte-parole du FLNKS pour les affaires extérieures, en vue essentiellement d'obtenir du FLNKS des informations de première main sur l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie depuis les élections à l'Assemblée territoriale du 18 novembre 1984.

La réunion a été couronnée de succès et a été considérée par le FLNKS comme un événement important pour la revendication de l'indépendance par les Kanaks. A cet égard, j'ai le plaisir de vous communiquer ci-joint certaines positions adoptées par les pays susmentionnés et le FLNKS.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Amabassadeur,

Représentant permanent de la
Papouasie-Nouvelle-Guinée auprès
de l'Organisation des Nations Unies.

(Signé) Renagi R. LOHIA

Annexe

Les participants,

1. Ont réaffirmé le droit légitime du peuple kanak à l'indépendance;
2. Ont mis en doute et dénié la crédibilité et la sincérité des efforts du Gouvernement français pour instaurer l'indépendance en Nouvelle-Calédonie;
3. Ont déclaré qu'un référendum sur la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie serait inutile tant qu'il n'y aurait pas de réforme électorale propre à garantir l'indépendance kanak;
4. Ont exprimé leur profond désir de voir le colloque qui se tiendra prochainement dans les îles Cook examiner la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie de manière plus positive et plus concrète;
5. Ont condamné le renforcement de la présence militaire française en Nouvelle-Calédonie; et
6. Sont convenus de demander à l'ONU de réinscrire la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires non autonomes.

